

Conseil Municipal d'Avançon Compte rendu de la séance du 14 décembre 2012
--

Président : Mr Laurent NICOLAS

Secrétaire de séance : Mr Pascal THOMAS (à l'unanimité)

Etaient présent(e)s : Mrs Thierry BOREL, Stéphane JACOB, Joseph LESBROS, Laurent NICOLAS, Pascal THOMAS

Mmes Carole TASSET, Nathalie GIAIME

Etaient absent(e)s : Mrs Joël EYRAUD (excusé), Michel MAUREL (excusé),

La séance est ouverte à 20h05.

Approbation du compte rendu de la séance du 19/10/2012 à l'unanimité (7/7).

1- Projet DFCI, défense des forêts contre l'incendie

Des travaux sont envisagés pour les pistes forestières, sur la période 2012/2016 :

1. Piste des Guillemous et du Forest de Charpin, pour un montant de 109 000€ : empierrement sur 3000 m, reprofilage sur 5000 m, pose de revers d'eau en bois. Ces travaux sont de priorité 1.
2. Piste des Roumillères : reprofilage sur 1700 m, pour 11500 €. Travaux de priorité 1.
3. Piste des Fougets : amélioration de la piste par élargissement sur 800m et création d'une plateforme de retournement, pour un montant de 2000 €. Travaux de priorité 2.

Il est proposé de retenir les travaux de priorité 1, pour un montant total de 122 500€, avec possibilité de subvention à 80% (département, région, état, union européenne), soit 24 500 € restant à la charge de la commune.

Vote à l'unanimité (7/7) pour le lancement de ce projet DFCI.

2- Décision modificative budgétaire

Suite à une notification de la trésorerie, il convient de régulariser le compte chapitre 73923 des comptes de la commune de 92€, soit :

- Ajouter 92 € au compte 73923
- Ajouter 152 € au compte 73911-71
- Retirer 244 € au compte 60621.

Vote à l'unanimité (7/7) pour cette régularisation budgétaire.

3- Avant projet réhabilitation des réseaux humides du village, réseau de transfert et STEP. Demande de subvention 1^{ère} tranche.

Mr Nicolas a pu montrer à Mr Arnaud le dossier concernant la réhabilitation des réseaux humides et secs au village, avec l'enfouissement de toutes les lignes. Une rencontre a ensuite eu lieu au conseil général le 6/12 pour exposer l'avant-projet en vue d'articuler au mieux la coordination des travaux réseaux EDF/réseaux humides, ainsi que les demandes de subventions.

Concernant les réseaux humides, le montant total des travaux est estimé à 833 382 € HT, en 3 tranches :

- 2013 : 1^{ère} tranche : 1^{ère} partie des réseaux au village pour 249 000 € HT.
- 2014 : 2^{ème} tranche : 2^{ème} partie des réseaux au village pour environ 250 000 €

- 2015 : 3^{ème} tranche : réseau de transfert et STEP pour le montant restant.

Pour la première tranche, il est proposé :

1. Demande de subvention de 30% (74 700€) au conseil général au titre du PIL 2013
2. Demande de subvention de 30% (74 700€) à l'agence de l'eau
3. Demande de subvention de 20% (49 800€) au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)
4. Emprunt communal de 50 000€
5. Reste 48 600€ à la charge de la commune pour le règlement des montants TTC.

Vote pour inscrire la première tranche de l'avant-projet réhabilitation des réseaux humides du village au budget prévisionnel 2013, et les demandes de subventions à l'unanimité (7/7)

4- Demande de subventions réseau d'éclairage public

Ces travaux sont à coordonner avec les travaux des réseaux EDF. Le montant total est de 78 955,20 € HT soit 94 430,42 € TTC :

1. 44 000 € HT pour le génie civil.
2. 35 100 € HT pour les lampadaires/éclairages muraux

Il est rappelé les travaux sur l'enfouissement des lignes de télécommunication, pour montant total estimé à 148 000 € (Travaux à priori non subventionnés).

Les travaux de réseau électricité / EDF, représentent un total de 220 000 € pris en charge à 90% par EDF, en parallèle aux travaux des réseaux humides :

1. 1^{ère} tranche de 181 000 €
2. 2^{ème} tranche de 41 000 €

Ainsi pour la première tranche de travaux des Réseaux secs, le montant total estimé des travaux est de 359 000 €, soit 213 300€ à la charge de la commune, éventuellement moins en fonction d'éventuelles subventions pour l'éclairage public.

Il est proposé :

1. Demande de subvention de 40% au conseil général soit 31 640 € HT
2. Demande de subvention de 40% au titre de la DETR soit 31 640 €
3. Resterait 31 323,60 € à la charge de la commune pour atteindre le montant total des dépenses TTC.

Vote à l'unanimité (7/7) pour les demandes subvention pour le réseau d'éclairage public.

5- Questions diverses / Informations

5.1 Passage du rallye Hivernal

Le passage du rallye hivernal aura lieu le samedi 26 janvier 2013 de 19h20 à 22h25, route des Santons vers la Bâtie-Neuve.

5.2 Table d'orientation au Parking du Village

Deux des 3 panneaux sont en place (à l'angle du parking, opposé à l'église). Le 3^{ème} panneau d'information prévu à l'entrée du parking sera installé après réalisation des travaux d'enfouissement des lignes au village.

La séance est levée à 21h35.